Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°258

énergies

du 27 juin au 12 juillet 2006
0,3 € - ISSN 1247-9233

Montaiguet : le chantier a commencé

page 8

- Environnement
  visites à l'usine, page 8
- Économie
  créer une entreprise, page 8
- Urbanisme
  travaux sur le Cours, page 15

en bref

Brocante et foire aux puces

Utopies et lumières en collaboration avec le Biver-Sports propose une foire aux puces et une brocante sur la place du village à Biver, le dimanche 2 juillet. Le stationnement sera interdit sur la place du village de 6h à 22h.

Arrêté chats errants

La commune informe ses administrés qu'il est décidé de faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans les lieux publics de la ville afin de les stériliser et de les identifier. Cette opération requiert la collaboration de la municipalité et de l'association *la Chatrière* dont les règles sont fixées par convention. La capture des chats errants sera réalisée par l'association la Chatrière, 3 rue de l'Accord.
Tél. 06 82 22 48 32.

Conseil municipal

Séance publique le jeudi 29 juin, à 18h, en Mairie.

Enquête Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectuera une enquête par sondage du 26 juin au 19 juillet sur les loyers et charges de 2006. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire seront avisés par lettre du passage des agents.

Premiers secours

Le service jeunesse organise un atelier AFPS (attestation de formation aux premiers secours) du 3 au 7 juillet, à partir de 13 ans, en collaboration avec la Protection civile. Tél 04 42 12 62 85.

Concours Interbus

Huit usagers d'*Interbus* ont gagné chacun deux places pour l'exposition Cézanne au musée Granet, à Aix, le dimanche 9 juillet à 14h30. Il s'agit de Mathieu Ardurat, Josiane Fabre, Jérémy Ricotta, Camille Vidal, Arthur Bernard, Morgane Boujon, Élodie Motedo et Alicia Carret. Tél. au 04 42 51 31 88 pour retirer les places.

édito

Une vraie journée de solidarité

Il y a quelques jours s'est tenu le repas de printemps du troisième âge. Huit cent cinquante personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité à partager ce moment de convivialité et cent repas ont été livrés à des personnes en perte d'autonomie. D'aucuns s'interrogent parfois sur le bien fondé de pareille initiative, c'est pourquoi il me semble bon d'y revenir.

Les retraités représentent une part importante de notre population, ils ont contribué à bâtir la richesse de notre ville, mais ils sont bien moins que d'autres catégories de la population utilisateurs des différents équipements, au financement desquels ils contribuent.

A cette première raison s'en ajoute une autre bien plus importante : alors qu'il a fallu à certains la canicule pour découvrir que l'isolement était un drame pour de nombreuses personnes âgées, nous avons quant à nous toujours veillé à garder le contact avec elles, à maintenir des liens, à favoriser les moments de rencontre.

Je tiens à souligner que le repas préparé par la cuisine centrale municipale est servi par des agents municipaux volontaires de tous les services.

Avec les différentes animations, le foyer restaurant de Gardanne, le foyer de Biver, les initiatives conduites en commun avec la maison de retraite c'est un vrai réseau de solidarité qui s'est mis en place. Ainsi, durant l'été, lors de la fermeture du foyer restaurant, les personnes seront accueillies au restaurant du Domaine de l'Olivier.

Je profite de l'occasion pour appeler chacun de vous à la vigilance et vous demande de signaler auprès du Centre communal d'action sociale toute personne âgée de votre connaissance qui serait encore isolée. Ce maillage de la solidarité est essentiel à la sécurité des plus anciens, il est un gage d'enrichissement pour tous.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies **n°258** *du 27 juin au 12 juillet 2006*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
site : **www.ville-gardanne.fr ●** ***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI, ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Les petits Cézanne sur les pas du maître

2006 est l'année Cézanne. Les enfants, eux aussi, participent de belle manière à la célébration du peintre, comme en témoigne l'exposition de leurs travaux présentée à la Médiathèque et la réalisation d'une fresque aux écoles du centre.

Une grande qualité plastique pour l'exposition des enfants comme ce portrait du Jardinier.

Photo : C. Pirozzelli

Alors que la grande exposition consacrée à Cézanne ouvre ses portes au musée Granet d'Aix-en-Provence, une autre exposition retient également toute notre attention : celle des petits Cézanne. Une exposition présente à la Médiathèque les travaux réalisés par les enfants des écoles, des crèches et des centres aérés de la ville. Parmi ceux-ci, on découvre une magnifique reprise du portrait du jardinier, des peintures des paysages chers à Cézanne avec de beaux jeux de couleurs dans les mauves, les oranges et les verts, des collages autour des joueurs de cartes, des représentations revisitées du vieux bourg de Gardanne... *« Je tiens à féliciter les enfants pour la grande qualité de leurs travaux, et bien sûr tous les enseignants ainsi que les responsables des différentes structures qui ont contribué à cette réussite, souligne le maire Roger Meï. Les enfants y ont pris sûrement un grand plaisir. Cela traduit une certaine joie de vivre dans les écoles. »* Puis s'adressant aux parents, il ajoute *« je vous invite chaleureusement à emmener les petits voir l'exposition au musée Granet, c'est un événement extraordinaire que l'on ne reverra pas de sitôt. »* Quelques jours plus tard, c'est une fresque réalisée par les enfants des écoles de Bayet et de Prévert, représentant une toile de Cézanne "Gardanne le matin" qui est inaugurée. Quelques ajouts figurent sur la toile comme les cheminées de la centrale, des antennes paraboliques ou encore un avion. *« Si Cézanne était encore vivant, souligne Alain Puesch, professeur à l'école d'Arts plastiques, il aurait sûrement peint ces éléments comme à l'Estaque où il a peint les usines, les cheminées. Et puis, c'est surtout les dessins des enfants tels qu'ils voient Gardanne. »* Un projet mené par le service enfance de la ville et par Alain Puesch, qui a impliqué les enfants de CM1 et CM2 pendant trois mois. Cette année, les nombreuses initiatives déclinées autour de Cézanne auront certainement donné le goût de la peinture à plus d'un.

L.T.

Une autre idée du sport

C'est sous un ciel des plus clément que *le Cles* organisait son neuvième *tournoi international de l'amitié et de la solidarité, trophée Pierre-Espanol.* Cette manifestation, organisée autour de valeurs telles le respect, la solidarité, la convivialité et le sport pour tous, débutait dès le vendredi 2 juin par une soirée d'accueil des délégations étrangères suivie d'un repas. Le samedi matin les choses sérieuses commençaient avec un tournoi de foot à 11 réunissant six équipes de vingt joueurs. Grande absente de cette rencontre, une équipe algérienne qui n'avait pu obtenir de visa. Figuraient aussi au programme un tournoi de foot à sept et un tournoi de volley mixte qui ont rassemblé quelques 292 participants et participantes. Alors qu'en volley les équipes n'étaient constituées que de quatre joueurs hommes et femmes mélangés, la particularité du tournoi de foot à sept résidait dans l'auto-arbitrage par les joueurs, responsabilisant ainsi chacun sur le respect des règles et des décisions d'arbitrage. Après la remise des récompenses qui a notamment vu les victoires d'équipes du Cles en foot à sept et à onze, et d'une équipe marseillaise en volley, le week-end s'est achevé par le traditionnel pot de l'amitié.

Un programme copieux pour l'été

Dans quelques jours, les grandes vacances d'été pointeront le bout de leur nez. Comme chaque année, les occasions de s'occuper ne manqueront pas. Pour les enfants et les jeunes, le service municipal de la jeunesse, *le Gisec* (groupement d'associations), et le service enfance proposent un accueil quotidien dans leurs structures avec un programme chargé en animations, en mini-séjours, en sorties, en journées festives. En famille, les fiestas de quartiers seront à nouveau présentes le 5 juillet aux Logis Notre-Dame, le 12 juillet dans le parc de La Médiathèque, le 22 juillet sur la place Gambetta et le 25 juillet à Biver. Des séances de cinéma en plein air auront lieu le 22 juillet dans la vieille-ville et le 2 août à Biver. Les actions autour de Cézanne ne prendront pas congé : les visites continuent avec l'Office de Tourisme, une grande journée est programmée le 21 juillet (créations artistiques, théâtre, opéra...). Deux feux d'artifice éclateront le 14 juillet et le 16 août. Retenez enfin la date du 5 août pour une nuit du conte sous les étoiles. Vous trouverez un programme complet des activités et animations de l'été avec ce journal ainsi qu'en dépôt dans les lieux publics.

Un tournoi de volley mixte.

Photo : C. Pirozzelli

Une fête militante et solidaire

Quel point commun y a-t-il entre les femmes du Burkina Faso licenciées par Yves Rocher, les étudiants en grève contre le CPE, les sans-papiers sous menace d'expulsion, la lutte des salariés de Nestlé ou le non au référendum constitutionnel ? Toutes ces questions, et bien d'autres, ont été abordées à la fête d'Attac 13 à Valabre, le 10 juin. Malgré la concurrence de la coupe du monde, plusieurs centaines de personnes ont déambulé entre les stands, écouté les concerts et assisté aux débats qui ont rythmé la soirée. Parmi les invités, il y avait Raoul-Marc Jennar, de la fondation Copernic, Patrick Candela (CGT Nestlé), Étienne Chouard (créateur d'un site sur la constitution européenne), Claudine Blasco (militante féministe) ou Aminata Diouf, représentante des collectifs de sans-papiers à Marseille. Cette dernière précisait d'ailleurs : *« la lutte des sans-papiers est à l'avant-garde du mouvement social. Elle dure depuis dix ans. »* Côté musique, *Poum Tchack* a animé un grand concert en fin de soirée.

Débat citoyen au parc de Valabre.

Photo : C. Pirozzelli

Les mineurs se retouvent

C'est dans le cadre verdoyant du parc de Valabre que se déroulait le 3 juin dernier à l'initiative de l'antenne gardannaise de la CGT Mine, la première *"journée des mineurs"*. Une occasion pour tous les mineurs et leurs familles de se retrouver autour d'une journée festive, avec concours de pétanque et loto. Mais, comme n'a pas manqué de le faire remarquer Guy Bonnet, représentant gardannais de la CGT Mine *« cette journée a aussi un caractère revendicatif. »* Des revendications qui concernent notamment l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) à propos de laquelle il précise *« qu'elle ne cesse de remettre en question nos droits. L'année dernière nous avons même dû faire un petit voyage à Noyelles sur Lens pour leur rappeler que les mineurs existent ! Nous devons rester vigilants et mobilisés. »*

Roger Meï a également pris la parole pour déplorer la fermeture des mines françaises qui aujourd'hui, avec la hausse des prix du pétrole seraient rentables, et pour affirmer *« il faut remettre en France une vraie politique charbonnière et rouvrir les puits. La France doit prendre en main sa politique énergétique. »*

Devant la réussite de cette journée, rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine.

Vacances en pleine nature

L'Écomusée de la forêt propose divers ateliers aux enfants âgés de 7 à 10 ans, du 10 juillet au 11 août. Ces ateliers de la nature se déroulent à la semaine : découverte du site, recyclage du papier, étude du bois, découverte des insectes, les sens, la faune du parc, le climat ou encore les gestes qui aident l'environnement. Chaque semaine, un intervenant accueille les enfants sur une journée. Le vendredi est consacré à des jeux sur la nature (rallye en forêt, loto, kermesse nature, le jeu des sens, fête). Ludiques et pédagogiques à la fois, ces stages permettront aux jeunes participants de comprendre par l'observation, la réalisation et l'interprétation, l'environnement qui nous entoure. Les places sont limitées à 15 enfants par jour.

Renseignements à l'Écomusée de la forêt, CD 7 Chemin de Roman à Gardanne, 04 42 51 41 00.

Site : www.institut-foret.com

Enfants et équipe pédagogique s'en sont donnés à cœur joie.

Photo : C. Pirozzelli

C'est la fête au village !

Jeunes et moins jeunes, tous les Bivérois ont attendu le deuxième week-end de juin avec impatience. Pendant que les uns s'inscrivent aux concours de boules, les autres en profitent pour faire du manège ou pour tenter leur chance aux nombreux stands de jeux. C'est surtout en soirée que la fête a battu son plein, avec en prime la possibilité de faire quelques pas de danse sur la place Roger-Bossa. Lundi, pour la clôture, la Compagnie *Karnavires* n'a pas failli à sa réputation et a proposé aux petits et grands veilleurs un spectacle de rue mêlant théâtre, musique, parade, dans divers lieux de la petite cité. Et pour tous ceux qui regrettent le traditionnel feu d'artifice, la Compagnie avait pensé à un final pyromélodique sensationnel !

Le land art a ses adeptes

Avez-vous déjà entendu parler de land art ? A l'école maternelle Elsa-Triolet, les enfants en sont spécialistes. Il faut dire que l'environnement dans lequel ils sont accueillis s'y prête beaucoup. *« Sans le savoir, explique Annick Rochier, directrice de l'école, les enfants jouaient dans la cour avec le bois, les feuilles, les cailloux, la mousse, les glands, les escargots, au fil des saisons, et l'équipe pédagogique a voulu en tirer profit en leur montrant qu'ils étaient de véritables petits artistes. »* Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur la matière, les couleurs, l'effet du temps sur les réalisations, sous forme individuelle ou collective. Des sorties et des visites à la Médiathèque ont également été effectuées pour appuyer ce projet. Le 16 juin dernier, la maternelle a ouvert ses portes aux parents pour présenter ce travail.

Bravo à tous.

Un final étincelant avec la Cie Karnavires.

Photo : C. Pirozzelli

Alcan et la Snet ouvrent leurs portes

L'usine d'alumine d'Alcan et la centrale thermique de la Snet ont réalisé d'importants investissements afin de réduire leur impact sur l'environnement. Ils recevaient dernièrement des riverains pour leur présenter ces travaux et cerner au mieux les nuisances auxquelles ils sont confrontés.

Visite des riverains sur le site d'Alcan.
Photo : C. Pirozzelli

Le vendredi 2 juin des responsables de la centrale thermique accueillent des riverains. Au cœur des débats, le bruit et la poussière, un point d'autant plus sensible que la réunion a été précédée de 15 jours d'un mistral quasi ininterrompu. Un problème également soulevé le mardi 25 avril par les personnes venues rencontrer les responsables environnement d'Alcan, pour la plupart habitants au Pesquier, et qui se plaignent d'importantes quantités de poussières d'alumine à leur domicile. Chez Alcan, la réponse consiste essentiellement en deux points comme le leur explique Philippe Colombé, responsable environnement du site. *« Les poussières proviennent surtout de la sortie des fours et des envols sur le stock. Actuellement les deux fours de calcination de l'usine sont équipés d'un électrofiltre qui capte les poussières. Dès octobre 2006, un filtre supplémentaire sera relié selon les besoins à l'un des deux électrofiltres et permettra de réduire la concentration en poussières. De même, il renforcera l'efficacité du filtrage lors des régimes transitoires particulièrement émetteurs de fumées tels le démarrage et l'arrêt du four. Nous avons en outre un système d'arrosage cyclique automatisé du stock qui permet de le garder humide. »*

Les riverains s'interrogent aussi sur les risques de toxicité de ces poussières. Selon Michel Vasseur, responsable sécurité, qualité et environnement *« L'alumine c'est comme de la terre, on en respire mais c'est inerte. L'usine existe depuis plus d'un siècle et on n'a pas relevé de maladies chroniques liées à la production d'alumine ou de soude. »* Interpellé sur l'oxydation des voitures par ces poussières il répond *« l'alumine ou la soude n'attaquent pas chimiquement le métal, l'oxydation ne vient donc pas d'eux. »*

A la centrale thermique, ce sont les envols issus du stock de charbon qui sont en ligne de mire et provoquent l'exaspération d'une riveraine qui s'exclame *« chez moi tout est toujours fermé car la poussière noire du charbon s'infiltre partout. Mes enfants respirent ça en permanence. Nous avons une terrasse et un jardin dont nous ne profitons jamais. Ça fait trois ans que j'habite cette maison et je n'en peux plus. »*

Serge Séropian, responsable environnement à la centrale, répond : *« Nous avons mis en place un système automatisé d'arrosage du stock à charbon qui fonctionne jour et nuit. Les jours de vent nous réduisons au maximum le déplacement des engins sur le stock. Un système de nettoyage des roues des camions qui sortent du site a également été mis en place. »*

Concernant le bruit, les riverains constatent une baisse du volume global mais le trouvent encore beaucoup trop présent et une discussion s'engage sur les modalités de contrôle et sur le respect de l'arrêté préfectoral en la matière. Une réunion qui va durer plus de trois heures, où seront également abordés les travaux en cours pour réduire les rejets d'azote et de soufre, les actions à envisager pour un meilleur confinement du stock, pour un nettoyage et un bâchage obligatoire des camions qui sortent du site, ou encore la question de risques pour la santé et d'éventuelles études menées sur ce sujet. Au final, deux débats animés et engagés, où l'on a pu constater que beaucoup a déjà été fait, mais aussi que beaucoup reste à faire.

S.C.

A la Snet, la poussière et le bruit en question.
Photo : C. Pirozzelli

Les retraités se préparent pour l'été

Du repas de printemps, le 10 juin dernier, à la journée des retraités, le 12 juillet, les anciens ont partagé des moments de convivialité et de solidarité. L'occasion aussi de renouveler les conseils utiles alors que s'installent les grosses chaleurs.

Après le repas de printemps, tous sur la piste de danse à la Halle.
Photo : C. Pirozzelli

Il fait chaud, ce samedi, à la Halle, et les portes latérales grandes ouvertes apportent un peu de fraîcheur. 860 convives, inscrits au CCAS de Gardanne et âgés de plus de soixante-cinq ans se retrouvent comme chaque année pour le repas de printemps. *« Une centaine de personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer ont été servies hier à domicile, explique Georges Felouzis, directeur du CCAS. Elles ont eu droit au même repas, accompagné d'une rose. »* Un espace climatisé a été aménagé afin de permettre aux personnes âgées d'éviter un coup de chaleur. *« La journée de la solidarité que le gouvernement voulait imposer pour le lundi de Pentecôte, c'est aujourd'hui que nous la vivons, »* a affirmé Roger Meï. En effet, la préparation du repas du printemps mobilise pas moins de 90 employés municipaux, dont la moitié sont présents ce samedi pour assurer le service. La secrétaire y côtoie le ferronnier et l'animateur jeunes. *« Nous leur demandons de montrer aux personnes âgées la qualité du travail fourni, explique Georges Felouzis. Cette année, nous avons eu 27 volontaires de plus que nécessaire. Ils seront prioritaires pour le prochain repas, à l'automne. »*

Une trentaine de résidents de la Maison de retraite ont également fait le déplacement à la Halle, accompagnés par du personnel du *Domaine de l'Olivier.* Pendant le mois d'août, pour le repas de midi, vingt places y seront réservées aux habitués du foyer *Nostre Oustau,* qui restera ouvert l'après-midi, avec une salle climatisée (de 13h30 à 17h30). Le CCAS recense, comme l'an dernier, les personnes isolées ou fragiles qui le souhaitent sur un registre confidentiel, afin de faciliter l'intervention des services sociaux, médicaux et des pompiers. La Maison de retraite applique quant à elle *le plan bleu* (volet du plan canicule concernant les établissements accueillant des personnes âgées). *« Nous avons deux salles de restaurant et un salon qui sont climatisés, explique Danielle Bosseau, directrice du Domaine de l'Olivier. Par ailleurs, nous surveillons la quantité d'eau bue dans la journée. Enfin, nous avons passé une convention de complémentarité avec l'hôpital d'Aix en cas de besoin. »*

L'arrivée des premières grosses chaleurs est l'occasion de rappeler quelques conseils utiles : buvez fréquemment et abondamment, au moins un litre et demi d'eau par jour. Éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée (début d'après-midi). Essayez de maintenir le plus possible votre logement frais, en fermant les fenêtres et les volets pendant la journée et en les ouvrant la nuit pour aérer. Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour, avec un brumisateur ou un gant de toilette mouillé. Passez si possible deux ou trois heures par jour dans un endroit frais. Enfin, n'hésitez pas à demander de l'aide et à proposer la vôtre à vos voisins.

B.C.

Journée des retraités le 12 juillet

Le square Allende et l'ombre de ses platanes accueilleront une nouvelle fois la journée des retraités, organisée conjointement par *l'Entraide Solidarité 13, Aide et Loisirs* et *Nostre Oustau,* avec la participation de *la Chrysalide* et la maison de retraite du *Domaine de l'Olivier.* Outre la paella en pein-air (pour laquelle il faut s'inscrire avant le 5 juillet, tarif 9 euros), il y aura un apéritif à partir de 11h30 et des grillades à 18h. A 15h30, l'orchestre *Martinez* proposera une animation musicale avec un bal. La journée est surtout l'occasion de collecter des fonds au profit du centre de soins palliatifs *La Maison,* par la vente d'objets, pâtisseries, fleurs et créations dans les différents stands, ainsi qu'une tombola.

Une journée conviviale au square Allende.
Photo : C. Pirozzelli

Nettoyage de printemps

Les travaux de réhabilitation des terrains incendiés ont débuté aux quartiers Roman, Rambert et Payannet. En corollaire, le service environnement et les ALMS sillonnent la ville à la rencontre des propriétaires de terrains situés dans des zones à risques pour leur rappeler les obligations légales de débroussaillement.

Abattage des arbres condamnés.
Photo : C. Pirozzelli

Alors que le 30 juin dernier 120 ha ont déjà brûlé dans la Sainte-Victoire entre Rousset et Puyloubier, à Gardanne on entreprend des travaux pour panser les plaies de l'incendie du 6 août 2005 sur les 268 ha situés sur la commune au Montaiguet. En amont, la municipalité avait demandé l'appui technique de *l'Office National des Forêts* afin de réaliser un diagnostic permettant de définir les travaux prioritaires. Celui-ci réalisé, les travaux décidés ont été divisés en quatre lots pour lesquels des appels d'offres ont été lancés et qui ont conduit au choix de deux sociétés, Dolza et Philip Frères, chacune travaillant sur deux lots.

Christophe Herzog, agent forestier de l'ONF détaille la nature des travaux qui débutent. *« Cette première série de mesures concerne 18,7 ha et une cinquantaine de propriétaires. Elle consiste en l'abattage et la mise en fascine (voir photo p. 9) dans les zones à forte pente en aval des habitations, permettant de limiter le ravinement du sol. Le broyage des rémanents (petits bois) de coupe sera privilégié dans les restanques. Il y a aussi un abattage sécuritaire le long des voies ouvertes à la circulation publique et des lignes EDF sur 10 à 20 mètres de part et d'autre. Cet abattage sera accompagné d'un broyage des rémanents. Nous allons également procéder à l'abattage des arbres morts en entrée de ville afin de réduire l'impact paysager à proximité immédiate de la ville. Enfin, le service de restauration des terrains de montagne de l'ONF a identifié des blocs rocheux instables qui vont être traités. »*

Initialement estimé à 160 000 euros HT, le coût de cette première tranche de travaux sera finalement de 105 000 euros HT. La prise en charge financière de ces interventions, dont beaucoup se feront sur des terrains privés, est assurée par la commune qui bénéficie de subventions à hauteur de 80 % du coût des travaux, à parts égales entre la Région et le Département. Grâce à cette révision à la baisse, le service environnement de la commune étudie la possibilité d'anticiper sur les travaux qui étaient envisagés dans un second temps pour traiter une cinquantaine d'hectares, et ainsi démarrer d'autres actions avant la fin de l'année. *« Des subventions d'autant plus bienvenues que la commune avait déjà engagé de gros frais pour les interventions d'urgence lorsqu'elle avait mis en place des actions telles que l'abattage sécuritaire d'une cinquantaine d'arbres aux abords des voies de circulation et des habitations, l'enlèvements des ferrailles et le ramassage des végétaux brûlés chez les sinistrés, ou encore l'organisation et la prise en charge de l'enlèvement des épaves de véhicules »* souligne Bernard Bastide, adjoint à l'environnement.

Prévention et surveillance

La meilleure façon d'éviter une nouvelle catastrophe étant de la prévenir, le service environnement épaulé par des Agents Locaux de Médiation Sociale (ALMS) mènent actuellement une action d'information auprès de quelques 500 propriétaires fonciers répartis sur l'ensemble du territoire communal et situés sur des zones "sensibles". *« Nous allons chez les gens pour voir la situation de leur propriété vis à vis des risques d'incendie, et éventuellement leur rappeler les obligations légales de débroussaillement. Elles*

Petits rappels

Contrairement à ce que l'on peut penser, les incendies ne sont pas tous d'origine criminelle. Un moment d'inattention, un geste non réfléchi, et tout peut basculer. Compte-tenu du risque incendie en période estivale, l'accès aux massifs boisés est réglementé par un arrêté préfectoral dans un but de protection du public et de faciliter l'intervention des services de secours.

Du 1er juillet au 2e dimanche de septembre inclus, l'accès aux espaces sensibles du département est autorisé de 6h à 11h du matin sauf en situation météorologique d'incendie qualifiée de "très dangereuse". L'accès aux massifs est alors strictement interdit. Les infractions au présent arrêté sont passibles d'une amende de 135 €. Pour ceux qui habitent à proximité d'une forêt, un certain nombre de règles est à respecter sur l'emploi du feu en situation (barbecue, feu divers...). Nous vous conseillons vivement de vous tenir informés de l'arrêté préfectoral disponible en mairie dès la fin du mois de juin.

Mise en fascine des troncs pour retenir la terre dans les pentes.
Photo : C. Pirozzelli

stipulent la nécessité de débroussailler aux abords des constructions et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres, ainsi que sur les voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Elles précisent aussi que le périmètre à débroussailler s'étend au-delà de la limite de la propriété. Dans l'ensemble nous recevons d'ailleurs un bon accueil » explique Stéphanie Olivero, du service environnement.

Rappelons que l'obligation de débroussaillement est sanctionnée par les articles L322-9.1 L322-9.2 du code forestier. En cas de poursuites, le tribunal pourrait alors décider d'appliquer une astreinte dont le maximum est 76,22 € par hectare et par jour de retard et une amende dont le maximum est de 30 € par m² non débroussaillé (un cercle de 50 mètres de rayon couvre une surface de l'ordre de 8 000 m²).

Pour la troisième année consécutive, les ALMS participeront activement à la surveillance des massifs boisés. Jusqu'au mois de septembre, ils arpenteront leurs abords, par équipe de deux ou trois, à différents moments de la journée. Si ce rôle peut avoir des vertues dissuasives dans certains cas, leur mission de médiation reste très présente. *« Le fait d'avoir des équipes sur l'ensemble des massifs boisés de la commune nous permet de faire respecter certaines règles, souligne Nathalie Dalmasso, responsable du service municipal de la prévention. Il est fréquent que nos agents rappellent aux promeneurs les dangers de se promener en forêt l'été et les invitent à s'en éloigner. Ils possèdent d'ailleurs l'arrêté préfectoral qui rappelle cette interdiction à certaines heures. »* Le travail d'observation qu'ils mènent durant plus de deux mois n'est pas anodin. En effet, ils sont munis de radios, de téléphones portables, de cartes DFCI et entretiennent d'étroites relations avec les sapeurs pompiers, la gendarmerie et le police municipale en cas de besoin.

A noter enfin qu'une réunion publique sur la charte de l'environnement aura lieu le jeudi 6 juillet à 18h en mairie. Ce sera l'occasion de faire un bilan des actions menées depuis 2000 et des perspectives pour les prochaines années.

C.N. et S.C.

Les ALMS sur le terrain.
Photo : C. Pirozzelli

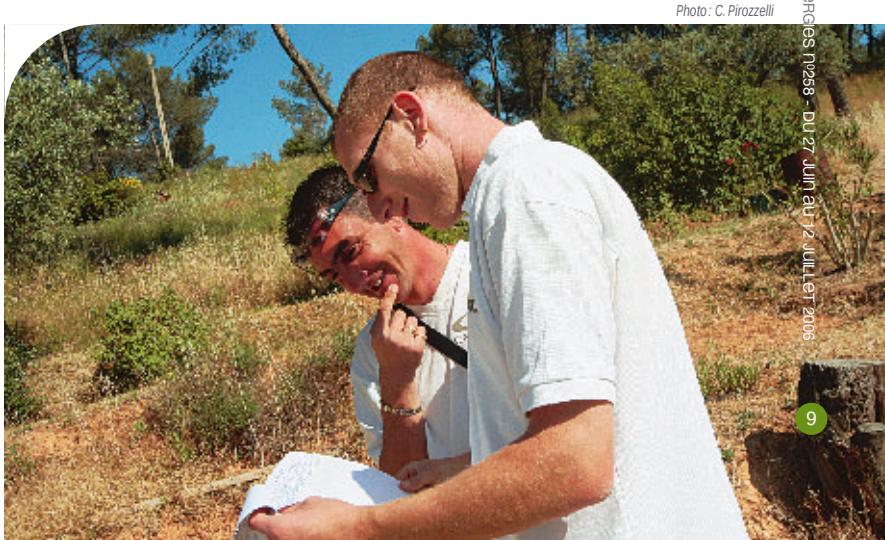

A la découverte des jardins de mineurs

Durant le mois de juin, une exposition de photographies dédiée aux jardins de mineurs, intitulée *Carrés verts sur fond noir* était visible au lycée agricole de Valabre. Réalisée par les étudiants en BTS Protection de la nature, sous l'égide de Béatrice Von Conta, photographe, l'expo présentait six arborescences de photographies présentées sur des panneaux en bois, illustrée de témoignages émouvants d'anciens mineurs et de nouveaux habitants de Biver. Colorée, vivante, elle nous amenait à porter un regard sensible sur ces *«carrés verts jouxtant habituellement les habitations, organisés selon les goûts et nécessités de chacun, mettant en scène les saisons et les couleurs, quand les hommes sous terre fréquentaient le noir»* nous raconte Béatrice Von Conta. Les étudiants ont reçu un accueil chaleureux des habitants de Biver. Ils travaillent désormais pour présenter à l'automne cette exposition sur la ville et à réaliser un livret afin de conserver une mémoire de ces paysages qui risquent de disparaître petit à petit.

Une aventure à suivre...

Musiques actuelles à tous vents

Depuis l'année dernière, *Musiques à Gardanne* propose dans sa programmation une soirée scène ouverte aux groupes locaux, accompagnée d'une tête d'affiche et d'un des deux groupes vainqueurs du dispositif *CourteÉchelle.* Ainsi, en première partie de soirée, de nombreux groupes de la ville et du bassin minier, dont la plupart sont issus des lycées, se succéderont sur la scène montée dans le parc de la Médiathèque à Font du Roy. Cela, avant de laisser place à la chanson enjouée de *Jabuz* (photo), vainqueur de *CourteÉchelle* et digne représentant la scène émergente de la région. Un groupe qui a séduit par ses dernières prestations scéniques généreuses et sensibles, le jury de *CourteÉchelle*. Ensuite, c'est le groupe *Misère et Cordes* qui nous balancera ses chansons à texte mâtinées de rock, de funk, de ska et de reggae. A remarquer que les *Misère et Cordes* ont su inventer un univers théâtro-musical bien à eux, offrant ainsi à chacun de leurs concerts des prestations scéniques joyeusement délirantes.

Scène ouverte aux groupes locaux
Avec *Jabuz, Misère et cordes*
Mercredi 28 juin, à 18h
Parc de la Médiathèque, gratuit

Dernier concert avant les vacances

Le 14 juin au gymnase du Cosec s'est tenu le concert de fin d'année de l'École municipale de musique. Les professeurs de l'école avaient concocté un joli programme musical interprété par les élèves issus des cours instrumentaux. Devant un public nombreux, ces derniers se sont produits suivant différentes formations. Ainsi, un quatuor de flûtes a joué *In the church* d'Alexandre Tcherepnine, tandis que celui composé de clarinettes s'est attaché à reprendre *Ne me quitte pas* de Jacques Brel. Un quintet de saxophones, plutôt jazzy, accompagné d'une section rythmique (basse, batterie, piano et accordéon) a livré un morceau enlevé de Jim Snidero, intitulé *Rock on*. L'atelier rock, lui a joué *Le canon de Pachelbel* avant de laisser place à un petit concerto de piano à quatre mains reprenant une polonaise de Chopin. Plus surprenant, l'atelier de percussions a interprété un morceau sur des bidons et de petites caisses, à la manière de *Stomp* ou des *Tambours du Bronx.* Enfin, l'orchestre de l'école a été rejoint par des enfants de l'école de Fontvenelle pour jouer quatre morceaux comme *America* de Bernstein (West side story), *Marchand de cailloux* de Renaud, *Mon pote le gitan* d'Yves Montand et *Emmenez-moi* de Charles Aznavour. Un agréable concert de clôture de saison de l'école avant quelques semaines de vacances bien méritées !

Quartiers en fête !

Voilà l'été et les fêtes de quartiers ! La première aura lieu aux Logis Notre-Dame avec une belle scène dédiée aux expressions hip-hop. Le collectif *Force obscure* nous présentera son show de danse hip-hop avec ses acrobaties. Ensuite, ce sont les groupes de rap de Notre-Dame qui se produiront sur scène avec *ZAC, Ritual Proz* et *Mkaci.* La semaine suivante, au parc de la Médiathèque, la fiesta du quartier de Font du Roy recevra deux groupes invités, *Musard et Padam* (photo). Musard ? C'est ainsi qu'on appelait un bateleur ou un jongleur, d'origine provençale, qui s'en allait de par le monde en récitant des vers. C'est aussi un fainéant, quelqu'un d'oisif... Musard, fidèle à son nom, est un groupe qui flâne la tête en l'air, en chantant, la guitare, le violon et autres instruments en bandoulière. Il se soucie ni des panneaux, ni des directions, il prend les chemins de traverse. Ce qu'il veut c'est offrir des moments de chansons intenses, du swing manouche, avec un jeu de scène et un univers décalés. Une joyeuse promenade en prévision, accompagnée de *Padam,* qui appartient à la mouvance nouvelle chanson française avec des textes prenants et une voix râpeuse, une gouaille bien parisienne rehaussée de musiques du monde.

Fiesta des Logis Notre-Dame
Mercredi 5 juillet, à 20h, gratuit
Avec *Force obscure, Ritual Proz, Mkaci et Zac*

Fiesta de Font du Roy
Mercredi 12 juillet, à 20h, gratuit
Avec *Musard et Padam*

Love me tender à Biver

C'est un grand show à l'américaine, intitulé *Kingstory,* que va accueillir Biver, dans le cadre du festival *Musiques à Gardanne.* En effet, Christian Gil véritable sosie d'Elvis Presley, aussi bien au niveau visuel que vocal, va nous livrer avec ses musiciens un hommage vibrant et survolté au roi du rock'n'roll. Ils vont interpréter les plus grands succès du king, comme *Blue suede shoes, Tutti frutti, Jailhouse rock, Love me tender, My way, Hound dog,* accompagnés de nombreuses archives et extraits de films projetés sur écran géant. Comme, par exemple, la projection d'un film de l'époque qui annonce l'arrivée du king en Cadillac rose, escorté par des motos et gardes du corps. Surprise, la Cadillac rose de 1958 arrivera bel et bien à Biver, et "Elvis" en surgira pour livrer un show endiablé où l'on retrouvera les fameux déhanchements du king, ses costumes, ses colliers à fleurs des concerts mythiques d'Hawaï... Une belle soirée en perspective !

Kingstory (hommage à Elvis Presley)
Vendredi 30 juin, à 21h, gratuit
Parking de l'église, Biver

en bref

VENDREDI 14 JUILLET 2006
Fête nationale
Pour ce jour de fête nationale, à partir de 22h, un feu d'artifice coloré et rythmé pour célébrer les 30 ans du disco sera tiré du Stade Savine. Il sera suivi d'un grand bal populaire endiablé sur l'Esplanade cours de la république, animé par l'orchestre *David John.*

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
Exposition
Toiles et fils, araignées de la région méditerranéenne, photographies spectaculaires, vous saurez tout sur leurs mœurs et leur utilité grâce à cette exposition présentée à l'Écomusée.

DOUBLE PAGE ÉCRITE PAR LOÏC TANIOU

Soutenir les créateurs d'entreprise

Chaque année, nombreux sont les candidats à la création - reprise d'entreprises. Mais même porté par une forte motivation, le parcours n'est pas simple et les difficultés nombreuses. Toutefois, des structures existent pour aider et accompagner le futur entrepreneur, parmi lesquelles les plate-formes d'initiative locale. Comment ça marche ?

En 2001 la commune de Gardanne a adhéré à la plate-forme d'initiative locale *Pays d'Aubagne - La Ciotat Initiative* (PACI) afin d'aider les créateurs-repreneurs d'entreprises à s'installer sur son territoire. *« L'action de PACI porte sur tous les secteurs d'activités, comme le commerce, l'artisanat, les prestations de services ou encore la production. De plus elle concerne tous les publics, depuis le salarié jusqu'au demandeur d'emploi, mais aussi le bénéficiaire du RMI ou le gérant d'une affaire. En fonction de la nature de l'activité et de la situation du demandeur, il sera alors possible, le cas échéant, de l'orienter vers les structures les plus en mesure de l'aider »* explique Nadège Lacombe, directrice du service développement économique de la mairie de Gardanne. En effet, l'une des forces de cette structure est de bien connaître les différents acteurs du monde économique et institutionnel du territoire sur lequel elle intervient. Ce qui lui permet de les mobiliser autour de projets concrets de créations ou reprises d'entreprises, génératrices d'emplois et de richesse pour l'économie locale. Cette connaissance, les animateurs de la plate-forme PACI la doivent à un travail de terrain puisqu'ils interviennent dans seize communes sur un territoire allant de Gardanne à La Ciotat.

Ils sont en rapport constant avec un réseau constitué des services économiques des communes concernées, les ANPE, les organismes consulaires (chambres des métiers, chambres du commerce et de l'industrie...), mais aussi des organismes comptables, bancaires et des chefs d'entreprises. Forts de ces partenariats, ils sont donc en mesure de conseiller efficacement les créateurs d'entreprises à tous les stades de leur projet. En amont ils peuvent apporter une aide technique à l'élaboration du projet en conseillant sur la réalisation d'une étude de marché, sur le choix du statut juridique de l'entreprise ou encore pour la réalisation des prévisionnels financiers. Ils proposent également une expertise de viabilité et une aide à la recherche de locaux.

Autre point et non des moindres, PACI propose une aide financière à travers un prêt d'honneur à 0 % sans garantie, remboursable sur 5 ans maximum. Ce prêt peut être accordé pour toute création ou pour toute reprise de moins de 12 mois d'activité. Outre le prêt, la plate-forme peut apporter des garanties bancaires ou mobiliser un prêt à la création d'entreprise (PCE).

Enfin, en aval ils assurent un suivi et

Les déchets industriels, une ressource à valoriser avec le concours de la société Valodi.

Photo : C. Pirozzelli

La maison du vin...
Photo : C. Pirozzelli

un accompagnement des entreprises avec des ateliers collectifs tous les deux mois, où des experts interviennent sur des thèmes tels que le bilan ou la trésorerie. Tous les mois, associés à des experts comptables, ils proposent des ateliers de gestion. Enfin, tous les trimestres ils reçoivent individuellement les chefs d'entreprises pour faire le point de leur situation.

Un suivi pour l'entrepreneur

Nadège Lacombe nous résume le parcours du créateur-repreneur qui sollicite la plate-forme PACI : *« La personne prend un premier contact avec eux, généralement par notre intermédiaire en ce qui concerne Gardanne, et leur explique succinctement son projet. Si celui-ci correspond à leur cadre d'intervention ils lui proposent un rendez-vous avec un animateur d'accueil. Ce dernier assure en moyenne une permanence dans nos locaux toutes les deux semaines. Lors de cette première rencontre le créateur-repreneur présente son projet plus en détail et l'animateur lui remet un dossier à remplir. Éventuellement, l'animateur peut aussi le mettre en relation avec un expert comptable ou avec tout autre organisme susceptible de lui apporter une aide. Une fois le dossier complet, le demandeur passe devant un comité technique composé d'experts comptables, de banquiers, de représentants institutionnels (services économiques, ANPE...) auquel il expose son projet. Si le comité technique juge le projet viable, le candidat passe ensuite devant un comité d'agrément, composé de chefs d'entreprise, qui décide de l'accord du prêt et des modalités de sa mise en œuvre. Enfin, pendant toute la durée du prêt, PACI assure un suivi des entreprises qui ont obtenu une aide. »*

Un suivi jugé essentiel par Pascal Revallier et Bruno Laurent, créateurs de la société Valodi qui propose un système innovant de mise en relation et de conseil aux entreprises dans le domaine de la gestion et de la valorisation des déchets industriels. *« Le suivi qu'apporte une telle plate-forme permet de faire un point régulier de la situation de l'entreprise, d'analyser quelle est la tendance. On s'oblige à suivre son évolution à partir de critères chiffrés, donc concrets. De plus les animateurs de PACI connaissent les difficultés que nous risquons probablement de rencontrer et apportent des réponses en amont, ce qui permet d'éviter bien des écueils. »* Un autre point qui leur semble important, outre les aides financières et techniques, concerne un aspect plus psychologique comme l'explique Pascal Revallier. *« Parmi les difficultés rencontrées lorsqu'on se lance, il y en a que les intéressés ont du mal à mesurer, à savoir croire en son projet et estimer ses chances de réussite. Or, passer le cap du comité d'agrément qui est composé d'entrepreneurs, c'est en quelque sorte recevoir l'aval de spécialistes quant à la viabilité du projet. »*

Que vous souhaitiez vous mettre à votre compte et développer un projet économique à Gardanne, ou que vous ayez repris une entreprise depuis moins d'un an, PACI peut vous apporter un soutient technique et financier. Pour plus d'informations s'adresser au service du développement économique de Gardanne au 04 42 51 79 73.

S.C.

... et Mlle Martin, deux entreprises aidées par PACI.
Photo : C. Pirozzelli

Le DAEU, une équivalence au bac

Le vendredi 7 juillet, les stagiaires ayant préparé le DAEU (diplôme d'accès au études universitaires) seront reçus en mairie. Le DAEU (option A) ou scientifique (option B) est un diplôme national équivalent au bac. Son obtention confère les mêmes droits que ceux des bacheliers. A 19 heures, une réunion d'information ouverte à tous permettra à l'Université de Provence de présenter le dispositif pour l'année prochaine. Les inscriptions ont lieu du 10 au 21 juillet et à partir du 5 septembre auprès de l'Université de Provence. Une remise à niveau aura lieu en septembre, avant le démarrage des cours en octobre (le soir de 18h à 20h au centre Saint-Pierre à Biver).

Pour tout renseignement : 04 91 10 64 79 (option B) ou 04 42 95 31 63 (option A).

L'avenir en pointillé des centres de santé

L'accès à la santé est un droit fondamental. En France, le réseau des centres de santé mutualistes est pourtant menacé, par manque de financements publics. Une table-ronde organisée par le Conseil régional a dressé un état des lieux et donné des perspectives pour que ces structures de proximité ne disparaissent pas.

La Sécurité Sociale, les Mutuelles, ainsi que les organismes publics de recherche ont été depuis la Libération les outils d'un formidable bond en avant en matière de santé. Pourtant depuis plusieurs années la contrainte budgétaire pèse de plus en plus sur les dépenses de santé : renouvellement des médecins non assuré, pénurie de praticiens dans certaines disciplines, manque de personnel dans les hôpitaux, déremboursement de centaines de médicaments, instauration du forfait hospitalier puis non prise en charge de certains examens...

Parmi les structures menacées figurent en bonne place le centres médicaux, qu'ils soient municipaux, mutualistes, ou comme celui de Gardanne avec ce double statut.

C'est pour travailler sur cette question que le Conseil régional a organisé une table ronde le 29 mai dernier, dont le thème était *Quels financements pour la santé*. Présidée par René Giorgetti, conseiller régional représentant le président Vauzelle, elle réunissait les responsables des Mutuelles de Provence, des élus de diverses communes, sénateur, conseillers régionaux et généraux.

Il s'agissait pour chacun de faire un état des lieux et de tracer des perspectives pour le devenir de ces structures. D'entrée, un consensus se dégageait sur le rôle irremplaçable que jouent ces centres dans les communes où ils sont implantés : ainsi, le témoignage du premier adjoint au maire de Berre sur la place dans le dispositif de soins de cette structure, des élus de Port-de-Bouc ou du Conseiller général de Port-Saint-Louis-du-Rhône qui constatait que le centre médical regroupait les seuls spécialistes présents sur la ville. De même, un médecin du centre *Paul-Paret* dans les quartiers Nord de Marseille soulignait le rôle positif d'une structure pluridisciplinaire dans un quartier défavorisé, mais également la diversité des publics accueillis, le maintien du lien social ou le partenariat bâti avec l'hôpital Nord.

Il y a donc accord sur la nécessité de maintenir cette offre de soins, à laquelle s'ajoute un important travail de prévention : on citera par exemple pour Gardanne tout le travail mené sur le dépistage des quatre cancers les plus fréquents, ou à l'Ouest du département sur les maladies professionnelles et les risques liés à l'amiante.

Comment, dans le cadre de restrictions budgétaires en matière de santé, pérenniser ces structures ? Car aujourd'hui le risque de fermeture est réel et pourrait se traduire à brève échéance. Les centres mutualistes ne sont pas les seuls menacés puisque la Croix-Rouge et des municipalités de la région parisienne ont déjà dû fermer des centres.

La situation gardannaise

Notre ville est bien sûr concernée. Inauguré il y a tout juste 25 ans, *le centre François-Billoux* fait pleinement partie du paysage médical de la commune en complémentarité avec les médecins libéraux et les autres structures : hôpital de jour, maison de retraite médicalisée, centre de soins palliatifs *La Maison*.

Avec 50 000 consultations assurées par an (pour 10 000 patients accueillis) dont la moitié par les médecins généralistes l'autre par des spécialistes, le centre répond à un réel besoin. Soulignons

Une fermeture du centre François-Billoux aurait des conséquences graves.
Photo : C. Pirozzelli

Radiographie au centre de santé.
Dix mille patients y sont accueillis chaque année.
Photo : C. Pirozzelli

qu'à l'heure où l'on se préoccupe à juste titre de l'encombrement des services d'urgences des hôpitaux, le centre prend en charge une partie de celles-ci. Sa fermeture aurait donc entre autres conséquences de venir augmenter les 150 000 urgences traitées chaque année à l'hôpital d'Aix-en-Provence.

Au cours de cette rencontre les villes présentes ont tenu à souligner qu'elles ne pouvaient accepter une nouvelle fois le transfert sur les seules collectivités locales de charges du ressort de la nation. Gardanne comme d'autres communes accueille le centre médical dans des locaux municipaux et contribue à son fonctionnement. C'est une intervention légitime au regard du service rendu à la population, de la prise en charge des publics les plus en difficulté, de la participation à l'action de prévention et aux différents organismes partenaires (espace santé jeunes, prévention des toxicomanies...).

Il a été rappelé à cette occasion l'attachement de la population de Gardanne à cet équipement obtenu après une très longe lutte qui a contraint le ministère de la santé d'alors (sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing) à autoriser l'ouverture du centre. Nul doute que sa défense nécessitera une nouvelle fois l'intervention des Gardannais, leur vigilance à défendre un outil qui a fait ses preuves, qu'ils en soient usagers ou non, car sa fermeture constituerait un nouveau mauvais coup dans le droit de l'accès aux soins pour tous.

C.D.

Nicole Allais : « Nous recevons toutes les populations »

Pensez-vous qu'au niveau de l'État, le rôle des centres de santé soit reconnu ?

N.A. : Oui, sans aucun doute. L'État convient qu'ils sont utiles. Il faut savoir que dans les centres de santé, nous recevons tout le monde, et notamment des gens en situation précaire. Mais ce qui manque, c'est la reconnaissance financière. On se bat pour ça. Nous avons besoin de ces financements publics pour les investissements, pour renouveler le matériel qui coûte très cher.

L'implantation des centres de santé dans les Bouches-du-Rhône est-elle plus forte qu'ailleurs ?

N.A. : Oui, c'est même la plus grande densité en France. Nous gérons une cinquantaine d'établissements, dont onze centres de santé comme celui de Gardanne. Un habitant sur dix fréquente ces établissements. C'est l'héritage de l'énorme effort fait en 1945 pour relever le pays, effort qui passait par la qualité de la protection sociale.

Quelles seraient les conséquences de la fermeture du centre de santé dans une ville comme Gardanne ?

N.A. : Les habitants devraient faire de nombreux kilomètres pour trouver une structure équivalente, à Aix par exemple, avec toutes les difficultés que ça représente. Et l'offre de soins en médecine libérale ne serait pas la même, il y en aurait beaucoup plus en secteur 2, en honoraires libres.

****Nicole Allais est présidente du grand conseil de la mutualité, Mutuelles de Provence.***

Ouvert ou fermé pendant l'été

L'été est là, et certains horaires d'ouverture changent pour des équipements publics. Voici un point pour le cinéma, la Médiathèque, la piscine et la Maison du droit, ainsi qu'un tableau de fermeture estivale des boulangeries. Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de la ville.

PISCINE

Du samedi 1er juillet au 3 septembre :
ouverture tous les jours de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h45.
Nouveau : cette année, la piscine est ouverte jusqu'au dimanche 1er octobre.

CINÉMA

Fermeture annuelle du 3 Casino du mercredi 2 août au mardi 15 août inclus.
A noter que dans le cadre de l'opération *Un été au ciné,* deux films seront projetés en plein air à 21h45 : *Le château dans le ciel* de Hayao Miyazaki (samedi 22 juillet place Gambetta) et *Bandits bandits* de Terry Gilliam (mercredi 2 août à Biver).

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'été du 4 juillet au 26 août : mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 13h. Fermeture les 14 et 15 juillet, et les 15 et 16 août.

RESTAURANT NOSTRE OUSTAU

fermé du 29 juillet au 3 septembre inclus (ouverture d'une salle climatisée l'après-midi, lire page 7).

MAISON DU DROIT

En juillet : fermée le lundi, ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h. Fermeture annuelle du 1er au 28 août inclus, réouverture le mardi 29 août.

BOULANGERIES

boulangerie	adresse	période de fermeture
JEAN	34, avenue de Nice	14/8 - 27/8 inclus
LE FOURNIL DU COURS	33 cours Forbin	pas de fermeture
MONTI	24 cours Forbin	18/7 - 1/8 inclus
CASTOR	24 avenue de Toulon	pas de fermeture
PISTOLESI	11 cours de la République	pas de fermeture
CARNINO	23 boulevard Carnot	3/8 - 27/8 inclus
RAIMOND	place Gambetta	22/8 - 4/9 inclus
LA FOURNÉE DORÉE	rond-point du lycée	1/8 - 15/8 inclus
LE PÈRE BOULANGE	62 avenue de Nice	pas de fermeture
PÉTRIN BOUGNAT	centre commercial Champion	pas de fermeture
LE ROY	place de Biver	pas de fermeture
LA MIE BIVÉROISE	quartier Salonique Biver	1/7 -4/9 inclus l'après midi

Activités des retraités

RESTAURANT CLUB NOSTRE OUSTAU

Le foyer vous propose diverses activités (cinéma, ateliers divers, jeux de société, sorties, repas spéciaux...). Une sortie à la journée est programmée chaque mois. Les retraités participent notamment à un grand nombre de manifestations locales et s'investissent dans des actions de solidarité. Rens. Marie-Germaine ou Samia au 04 42 58 01 03, de 9h30 à 17h.

ASSOCIATION AIDE ET LOISIRS 3e ÂGE

Une permanence de l'association a lieu tous les mercredis et tous les vendredis de 10h à 11h30 au local du club de hand, avenue Léo-Lagrange ainsi que tous les jeudis de 10h à 11h30 à la mairie annexe de Biver. Un programme trimestriel est établi avec une sortie mensuelle. Rens. au 04 42 58 02 68.

ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13, SECTION GARDANNE

L'association tient une permanence tous les mardis de 9h à 11h dans les locaux associatifs de la Maison du Peuple. Les retraités peuvent se retrouver tous les mercredis et vendredis après-midi où diverses activités sont proposées. Une sortie à la journée est organisée chaque mois. Renseignements au 04 42 58 37 81.

LE FOYER JOSÉ-ALCARAZ, À BIVER

Il accueille actuellement les permanences et les activités de l'Entraide, les mardis et jeudis. Prochainement, une journée par semaine, une animatrice municipale spécialisée se rendra au foyer pour proposer diverses animations. Bien évidemment, tous les retraités de Gardanne et de Biver sont les bienvenus. Renseignements au 04 42 12 30 75, le mardi et jeudi.

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

Mairie annexe de Biver Tél. 04 42 58 39 74

PERMANENCES DES SERVICES

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- ASSISTANTES SOCIALES
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- PERSONNES ÂGÉES
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- AIDE LÉGALE
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Du nouveau sous le Cours

En attendant la grande rénovation du cours du centre-ville, qui se fera suivant trois tranches et qui se déclinera sur plusieurs années, un premier chantier va commencer prochainement : celui de la réhabilitation des réseaux pluviaux

Image de synthèse du futur Cours, plus piétonnier et photo d'aujourd'hui.
Photo : C. Pirozzelli

Une étude récente a montré que les réseaux pluviaux du Cours étaient en mauvais état et qu'ils avaient tendance à s'affaisser. Une réhabilitation de l'ouvrage maçonné pluvial du boulevard Carnot, qui s'étend sur une centaine de mètres, devenait nécessaire. *« Afin d'apporter le moins de gêne possible aux riverains et aux commerçants, la municipalité a préféré pour procéder à la réhabilitation des ouvrages pluviaux, opter pour une méthode moderne à laquelle de plus en plus de villes ont désormais recours, nous explique Jeannot Menfi, adjoint aux travaux. Celle-ci consiste à procéder à une consolidation du perça par un tubage progressif dans lequel sera injecté du ciment liquide permettant de renforcer la chaussée. L'autre solution aurait consisté à ouvrir une tranchée de Bontemps à Charles de Gaulle, ce qui aurait fortement perturbé la circulation, la tenue des marchés et gêné les commerçants. Elle aurait généré de la poussière et en plus nécessité la disparition de cinq gros platanes, ce qui n'est plus le cas avec la solution du tubage souterrain du Cours. »* Ainsi, dès début juillet, le chantier commencera. Un engin prendra place devant la pharmacie, où sera ouvert un puits. Ce dernier équipé de vérins hydrauliques et d'un poussoir, placera successivement des tubes longs de 2 mètres et de 0,90 mètre de diamètre en PVR, un matériau composite très solide. *« Après une phase de rétablissement des branchements pluviaux, un coulis de ciment liquide sera injecté pour procéder à l'étanchéité et à la consolidation de l'ouvrage. Nous réserverons des espaces pour permettre le passage éventuel de réseaux ultérieurs. Le chantier se terminera fin août »* précise Magali Brunel, directrice adjointe des services de l'urbanisme. Le coût des travaux sera de 280 000 euros HT. Concernant la première tranche de la réhabilitation du Cours, après la phase d'appel d'offres, la ville procédera fin juin à l'ouverture des plis et au choix des entreprises. Les travaux, qui vont offrir un nouveau visage au Cours, devraient ainsi commencer au mois de septembre.

Loïc Taniou

Travaux sur la RD6

Dans le cadre de la mise en deux voies de la RD6 entre Gardanne et la Barque, des bretelles d'accès vont être coupées à la circulation, dès la fin juin. Ainsi, il ne sera plus possible d'entrer sur la RD6 à hauteur de Plan de Meyreuil, ou d'en sortir au niveau de la centrale thermique. De même, la D58E qui passe entre le stock de charbon et la centrale sera coupée. Pour accéder à la voie rapide dans ce secteur, des déviations sont mises en place. Il faudra soit prendre l'échangeur à hauteur du centre commercial *Champion*, soit aux Bastidons (au bout de la route de Nice). Le montant des travaux de la RD6, qui prévoient également des aménagements paysagers et des balisages pour deux roues, sont de 56 millions d'euros et sont financés intégralement par le Conseil général.

RD6 : les travaux continuent.
Photo : C. Pirozzelli

Juliette Boucher est très heureuse de vous présenter Sarah, son arrière-arrière petite fille et les 5 générations réunies.

POUR JOINDRE LA MAIRIE TÉL. AU 04 42 51 79 00

Vos élus vous reçoivent

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le mercredi après-midi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Formation, insertion.
Eve Cloué : Cinéma
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Clara Gilloux : Lecture publique

GROUPE GARDANNE ACTIONS

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Guy Goulin : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

LA PIÈCE ÉTAIT DÉJÀ JOUÉE

(ACTE FINAL)

Vous avez en tête ce Conseil municipal que nous avons quitté pour les raisons que vous savez. A l'arrivée du compte-rendu, pièce administrative qui doit parvenir à la Sous-préfecture pour y être validée, le décompte des voix montrait plusieurs erreurs. Vous avez du mal à le croire ? Je vous comprends. Vous réclamez une preuve ? Vous avez raison ! Je n'en donnerais qu'une. Ce 30 mars 2006, les siégeants et les procurations cumulaient 32 voix sur une liste de 33 élus.

Après notre départ, plusieurs délibérations donnent 30 votes, ce qui est carrément impossible, puisque 4 étaient sortis. En France, 30 + 4 font toujours 34 !

Je n'irai pas plus loin dans la démonstration sauf à penser, en galéjant : « A Gardanne, on fait voter les morts ! » Plus sérieusement y-a-t-il une relecture des compte-rendu ?

De plus, dans le journal *énergies*, les chiffres sont encore différents, on reproduit ces erreurs et on y ajoute quelques autres broutilles. On peut penser que deux voix de plus ou de moins ne changeront pas la face du monde et qu'il n'y avait pas volonté délibérée de tromper. Mais comment donner du crédit par la suite ?

Cette démonstration Josiane Bonnet l'a exposée au Conseil municipal. Une démarche correcte aurait été de remettre cette approbation en fin de séance, le temps qu'un responsable aille vérifier ses dires. Que croyez-vous qu'il arriva ? La Majorité municipale vota passivement l'approbation, suivant en cela son chef. Pour elle, l'Opposition ne peut avoir que tort, quitte à nier l'évidence des mathématiques. Cette attitude me rappelle ce conte du "joueur de pipeau" d'Hamelin, qui charme les enfants pour les mener se perdre dans une montagne.

Forme de démocratie "bourrin". Le groupe socialiste plus prudent, s'est intelligemment dissocié et a préféré s'abstenir.

A propos de désinformation, la relation du Conseil municipal telle que la pratique *énergies* n'est pas satisfaisante quand on veut réellement savoir le vote de chaque groupe. Rappelons que l'Opposition se divise en trois parties dont les opinions divergent souvent. S'il vous plaît, Monsieur le Rédacteur en chef, faîtes un effort pour un peu plus de clarté et rendez à César ce qui est à César. C'est ainsi que pratiquent les communes démocrates.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Quatre conseillers à votre écoute Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe Élan pour l'avenir

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse, à défaut, l'annonce ne sera pas publiée. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

DIVERS

Vds **poussette** Graco double 100 € + poussette simple 50 € + maxi cosi 10 € + chauffage gaz 15 € + petit chauf élec 10 € + bouteille butagaz vide 18 € + 3 roues complètes pour Panda ou Sierra 15 €
Tél. 04 42 65 81 88

Vds **CD** tout pour réussir en 6ème, 5 € + belle mappemonde 5 € + échiquier en bois 4 € Tél. 04 42 51 36 29

Vds **vélo route** Lapierre Tech 3 TBE valeur 1020 € cédé 500 €
Tél. 06 63 91 87 51

Vds divers **harnais et** équipements pour chevaux d'attelage 15 € au détail ou 150 € le lot
Tél. 04 42 58 02 11 (HR)

Vds **caravane** pilote 4 places Isoneige avec auvent état neuf ou caravane et auvent séparés 2200 € à déb Tél.; 04 42 58 13 80 ou
06 10 18 24 23

Vds **poussette** canne avec capote et habillage 50 € + cosi Babynat 40 € + porte bb 40 € + stérilisateur Reymond 15 € + écouteurs bb 15 € + thermoscan Braunt embouts recharge 20 € + divers
Tél. 04 42 65 81 33

Vds **affaires bb** TBE à prix bas + vêtements d e0 à 36 mois
Tél. 06 26 88 04 33

Vds **gazinière** 3 feux + plaque élec + 2 fours dont un à chaleur tournante TBE 300 € à déb
Tél. 06 82 93 62 93

Vds **chaudière** à gaz mixte avec 2 radiateurs 1000 €
Tél. 06 27 20 25 02

Urgent cause déménagement donne **Rottweiler** 3 ans, très affectueux Tél. 06 10 47 97 88 ou
06 10 41 83 24

Achète **frigo** à petit prix faire offre Tél. 04 42 51 08 22

Vds **porte** de garage basculante Lapeyre, 2.40 m X 2.00 haut, servi 5 ans TBE 100 € Tél. 04 42 65 88 75 ou 06 09 51 44 38

Vds **tondeuse** thermique tractée, largeur de coupe 46 cm, panier 60 litres, 180 € + vds vélo femme tous chemins 55 € Tél. 04 42 58 29 35

Vds **tente** toile GM 4 places 80€
Tél. 04 42 51 54 68

Vds living + table en teck 200 € + machine à coudre 100 € + concession cimetière gardanne 1500 €
Tél. 06 16 40 84 15

Vds **banquette +** four encastrable + chambre adulte complète le tout TBE prix à déb
Tél. 04 42 58 01 79

Recherche un **câble USB** pour tél portable V65 sagem
Tél. 04 42 58 10 86

Vds **meuble télé** et vidéo, L 144 H 124 P 50 couleur miel, 3 portes vitrées, étagères diverses, rangement K7 et CD, 70 € Tél. 06 79 01 69 97

Vds **canaris** nés en 2006, à partir de 25 € pièce Tél. 06 20 38 27 45

Vds **congélateur** bahut 280 l Whirpool + frigidaire 276 l TBE prix sacrifié 180 € l'unité
Tél. 04 42 32 35 76

Vds **piscine** hors-sol, éoles et armatures galvanisées 4,60 X 1,25 (cassette montage), filtration + accessoires, bâche, échelle, dispo septembre 500€
Tél. 06 03 84 85 12

Achète ou échange **capsules** de bouchons de champagne
Tél. 04 42 58 15 76

Vds **armoire** ancienne avec grande de glace 400 € à déb + petit meuble d'angle 15 € + orgue élec adulte TBE 350 € + parc bb 15 € + siège auto 16 € Tél. 06 63 57 09 20

Vds **chambre** complète style Louis Philippe TBE valeur 1500 € cédé 500€
Tél. 04 42 51 14 84 ou
06 82 94 01 17

Vds **auvent** maison 4 m de large, élec, télé commande 200 €
Tél. 04 42 58 29 10

Vds **salle à manger** + salon en teck modèle alinéa automne hiver 2005, table, 6 chaises, table salon, canapé clic clac Tél. 06 83 83 19 11

Vds **commode** 18ème siècle TBE 300 € + vêtements fille de 0 à 18 mois + chaussures + jouets + table à langer le tout TBE
Tél. 06 25 43 32 69

Vds **magnétoscope** + télévision 36 cm + chaîne HIFI JVC prix à déb
Tél. 06 82 84 61 30 (le matin)

Vds **balancelle** bb Fisher Price état neuf sous garantie 110 € + transat pouf Babymoov état neuf 80 € Tél. 04 42 58 03 66 ou 06 12 84 78 53

Vds **sommier** tapissier 160X200 BE 50 € + lit bb en bois blanc + table à langer + baignoire 30 € Tél. 04 42 51 18 84 ou 06 67 10 98 10

VÉHICULES

Vds **BMW 325 TDS** Worldline, état excellent an 97clim, cd, antialu, ESP, 4 pneus neufs 156000 km, cédée 7000 € Tél. 04 42 51 19 61 ou
06 63 74 36 01

Vds Citroën **XM 2.1 TD** A/M 1997, 180000 km, état excep, ct ok, clim auto, autoradio MP3, carnet d'entretien Tél. 04 42 51 25 91

Vds **laguna II** grise 1.9 DCI an 01, tt options 110000 km, toit ouvrant, 10500 € Tél. 06 74 58 75 02

Vds Peugeot **106 XN,** 4 cv essence, an 91, 109000 km bon état ct ok 1500 € à déb Tél. 04 42 51 20 05 ou 06 84 10 81 62

Vds Opel **Vectra 1.7** diesel an 90, 231000 km, 1300 € à déb
Tél. 06 07 06 87 32

Vds **Citroën Saxo** 97 ct ok 1.5 diesel 107000 km, 1500 €
Tél. 04 42 58 02 89

Vds **VW Bora TDI** 115 an 99, 155000 km ct ok 6500 €
Tél. 06 09 80 72 72

Vds **cyclomoteur** Fox an 2000, 50 cm3 TBE 750 € à déb
Tél. 06 21 48 46 06

Vds **405 GADT** pour pièces 300 € + Ford Escort cabriolet an 83 ct ok, JA capote impec 2000 €
Tél. 06 22 89 25 28

Vds **Camion** hydrocureur très bon état 190000 km 5000 € à déb
Tél. 04 42 58 32 41

Vds **Polo SDI** 1,9 l, 5 portes 164000 km an 97 blanche 3500 €
Tél. 06 10 11 15 33 ou 04 42 58 29 63

Vds **Speed triple** 2004 vert 10500 km, 7500 € Tél. 06 83 85 69 92

Vds nouvelle **Polo TDI** bleu, an 05, 17000 km, 5 ptes, ttes options, 14000 € + Clio II DCI noire an 04, 22000 km, 5 ptes, ttes options 10000 € Tél. 06 14 89 16 85

Vds **camping-car** Chalender 201 profilé jumper citroën an 95 diesel 130000 km, 23000 €
Tél. 06 86 46 51 39

Vds **Nissan Nicra** ttes options an 203, 36000 km, 8000 €
Tél. 06 12 81 29 63

Vds **Fiat Uno** 45S essence type 146EC. 55A, puissance 4 cv, an 91, 132000 km ct ok 650 €
Tél. 04 42 51 43 58

Vds **106 S**16 moteur neuf an 97
Tél. 06 23 37 73 50

Vds **Scenic 1.6** 16V RXT an 2000, 116000 km ttes options véhicule entretenu TBE Tél. 06 09 33 68 67

Vds **Golf Boston** Volkwagen, 147000 km an 91 très bien entretenue ct ok 1900 € Tél. 06 76 26 72 39

Vds **Scenic RXT** 1;6 gris bleu an 01/2000, 115000 km, barre de toit + coffre TBE 6000 €
Tél. 06 72 79 85 40

Vds **Ford Escort** essence, 7 ch, an 96, 175000 km, pneus + freins neufs, clim ct ok 2000 €
Tél. 06 18 63 27 95

Vds **Ford Mondéo** 150000 km ct ok, embrayage + pneus neufs 1200 € Tél. 06 13 22 10 09

Vds **moteur** Bernard type 110 c très peu servi 250 € à déb
Tél. 06 74 79 11 56

Vds **R19 TL** essence ct ok an 90, 160000 km, attelage, 1000 €
Tél. 04 42 51 14 93

LOGEMENT

Urgent personne sérieuse cherche à louer **T3 ou T4** sur gardanne
Tél. 06 09 92 52 43

Vds maison **T3** avec jardin à Bompertuis Tél. 04 42 51 51 34

Cherche **terrain** à acheter sur gardanne et environs mini 600 m2 prix environ 150000 €
Tél. 06 68 02 67 15

Loue **studio** à gardanne au centre ville, ensoleillé 18 m2 + mezzanine, frigo, plaque de cuisson élec, chauffage élec ind, loyer 413 € + 12 € charges Tél. 06 79 01 69 97

Personne fonctionnaire cherche à louer **T2/3** sur gardanne ou alentours Tél. 06 28 01 83 05

Personne sérieux salarié cherche **T3** sur gardanne loyer maxi 900 €
Tél. 04 42 22 29 16

Vds **garage** centre ville de gardanne rés St Roch 11500 €
Tél. 06 84 71 48 26

Loue **local** professionnel neuf au parc bompertuis à gardanne, 114 m2, chauf, clim toilettes, parking,
Tél. 04 42 22 21 18 ou
06 09 88 58 71

Vds appartement **type 4** à gardanne en rdc, chauffage gaz de ville, quartier calme, cave, garage 215000€
Tél. 04 42 51 28 96

Urgent jeune couple cherche à louer **T3** sur gardanne
Tél. 06 10 47 97 88 ou 06 10 41 83 24

Vds appartement **T4** à gardanne parfait état, cuisine équipée, 3 chambres, loggia, balcon fermé, grand salon, séjour, salle d'eau entièrement refaite, ascenseur, garage, 215000 €
Tél. 06 66 98 72 04

Cherche à acheter ou à louer **T2/3** sur la barque, fuveau, le canet, le bastidon Tél. 06 61 71 33 95

Personne sérieuse salariée cherche à louer **T3** sur gardanne ou environs Tél. 06 24 76 11 46

Cherche **terrain** sur gardanne ou alentours Tél. 06 60 22 42 38

Vds **villa T3** à Meyrargues, jardin 170 m2, annexe agrandissable 250000 € + cherche T3 avec terrasse 120000 € maxi Tél. 06 66 06 57 83

Loue **T1 bis et T3** mansardés centre ville, refaits neuf, clim, 3ème étage, libre fin juin + loue garages centre ville Tél. 06 32 05 95 88 (av 20h)

Loue **studio** à la semaine au Grau-du-Roi en bord de mer juin septembre 260 € juillet août 360 €
Tél. 04 42 51 50 97

Vds **villa** à Biver 100 m2, terrain 520 m2, lot calme et agréable, non mitoyenne, pas de vis à vis, piscinable, petits travaux à prévoir, 3 ch, 1 wc, 1 sdb, buanderie, cuisine véranda alu attenante, séjour 25 m2, cheminée, bureau, garage, 310000 ferme
Tél. 06 12 26 05 03

Jeune femme cherche à louer **T1/2** avec terrasse ou jardinet
Tél. 06 72 57 25 97

OFFRE DE SERVICE

Je **garde** votre chat en août contre la garde du mien en juillet (chat castré et propre) Tél. 04 42 65 99 01

Cherche personne **pour créer** une association informatique (initiation, utilisation, linux, Windows, mac, etc..) sur Gardanne
Tél. 06 19 55 12 50

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Cécile CAMMARATA/ Vincent GRANGER, Sonia FEKKAÏ/Nacim ABDELALI, Nora MOHAMED-BELKHEIR/Laurent BRANCATO, Muriel BARBUTO/Didier BLANC

DÉCÈS

Maurice GITTON, Maurice PELLEGRIN, Andrée PLAS Veuve MENUGE, Gérard COBALTO, Vincent CARUSO, Richard LEROY, François FERRETTI, Pierre THERY, Jean LALLEMAND, Micheline TOUZÉ

NAISSANCES

Thomas GAUTIER—MAZAURIC, Madison DOZIO, Matys GUIDINI, Samuel ATIA, Anna GIULIANI, Johani COULOMB, Marwan KACED, Matthieu GIORGI

2006 L'été à Gardanne

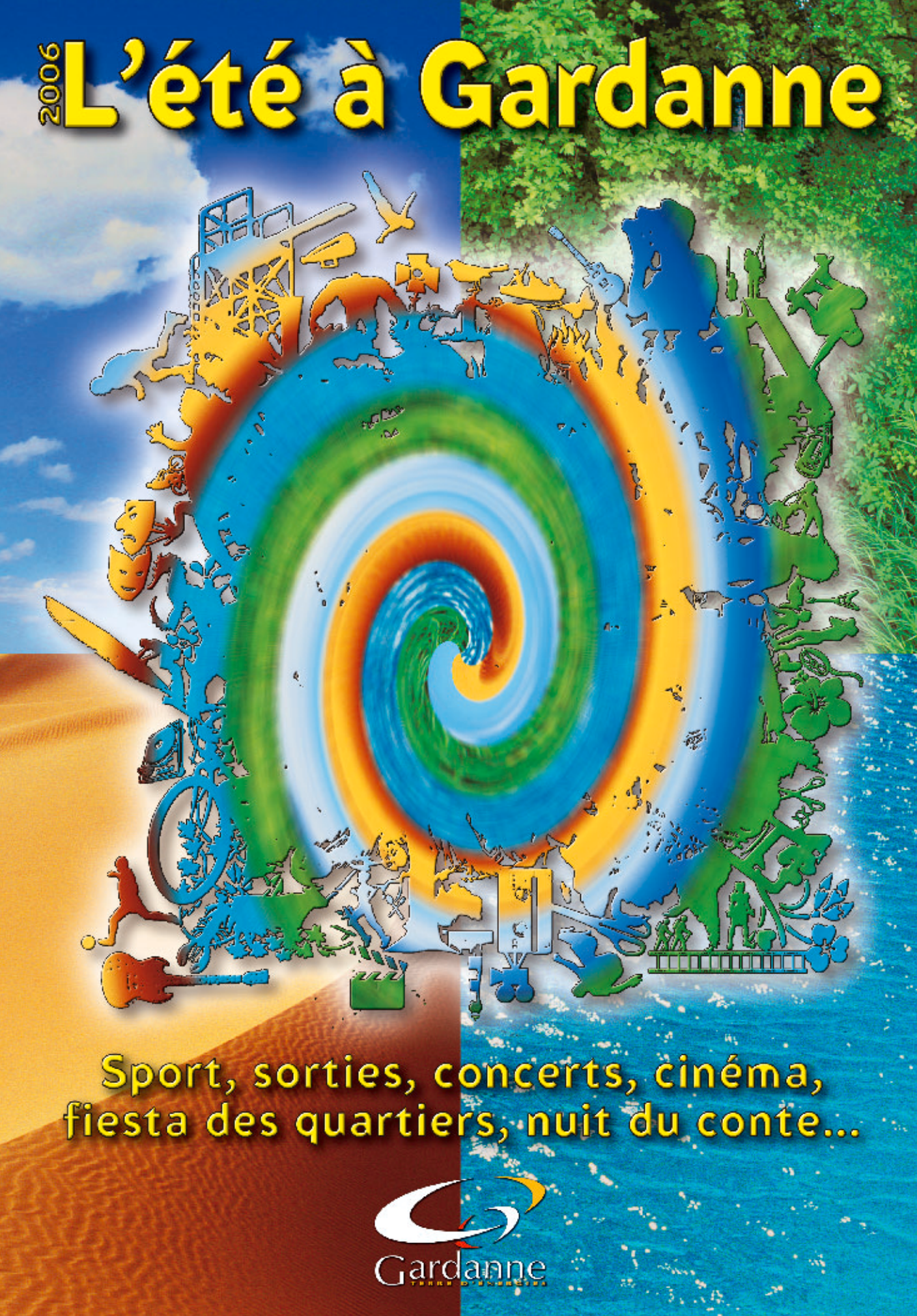

Sport, sorties, concerts, cinéma, fiesta des quartiers, nuit du conte...

Gardanne